



La Fédération Nationale des Francas et les associations départementales se mettent en action pour faire connaître et respecter la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Comme chaque année, nous organisons, un concours d'affiches « agis pour tes droits », sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale.

Par une démarche active, faisant alterner des situations d'observation, de réflexion, d'expression et de production, par l'échange en petits groupes au sein du groupe classe. La participation au concours d'affiches « Agis pour tes droits » permet de travailler une approche active de la Convention internationale des droits des enfants, un ensemble de compétences, de capacités et d'attitudes relevant du « Socle commun » tout en donnant à vivre aux élèves des situations de lecture, de communication, de pratique des arts plastiques en prise avec les questions de notre temps.

Un animateur Francas est à votre disposition pour intervenir sur la sensibilisation autour de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à partir d'outils Francas et/ou à partir de projet monté en partenariat.